

Objet : Contribution au débat public du projet de ligne à grande vitesse POITIERS-LIMOGES.

Les quelques réflexions qui suivent s'adressent davantage aux responsables politiques de la région Limousin qu'à RFF maîtrise d'ouvrage du projet.

Donc :

1^o: Si, par la suite cette décision de construire est maintenue au détriment de l'ancien projet POLT, nous nous trouvons, sur le plan régional, dans une logique de desserte par HUB (pour emprunter au langage du transport aérien) au détriment d'une desserte par ligne permettant une irrigation en continu.

Il y aura donc, sur la région 2 pôles : Limoges et Brive.

Pour tirer parti de cet investissement, nous sommes obligés d'entrer dans la logique de HUB jusqu'au bout, c'est à dire :

a) Organiser autour de chacun des 2 pôles une desserte transport (quels que soient les moyens) articulée en cohérence avec les horaires TGV nettement plus étroffée qu'aujourd'hui en profitant de l'unique avantage de la formule, à savoir la moindre dispersion des transports de rabattement sur la ligne.
(modification de la ligne 15 - Felletin - La Souterraine par exemple, en la limitant à 2 liaisons Felletin - Guéret et La Souterraine Guéret n'ayant plus qu'une fonction d'irrigation départementale vers la Préfecture.) Sous réserve évidemment de la nécessité

de telles liaisons.

b) Afin de limiter les inconvenients d'un tel choix, je propose donc que l'on joue la logique HUB jusqu'au bout en prolongeant le parcours de certaines rames TGV vers La Souterraine et Saint Sébastien !

Aberrant pensez t-on ! puisque l'on mettra des gares qui doivent être physiquement éloignées géographiquement à 300/350 Km de Paris à quelque 500 Km de trajet réel. Ce n'est peut être pas si sûr et cela vaut peut être la peine d'être étudié; en effet :

— De toutes façons il devra y avoir une desserte de ces villes par TER dans le cadre de la logique de HUB évoquée plus haut. Nous sommes donc sur le plan financier dans une logique de dépense de substitution et non pas nouvelle. On rétablit une logique de ligne sur la partie ouest grande perdante du nouveau dispositif.

— Aujourd'hui encore de nombreuses lignes ont des parcours de rames TGV sur voies classiques beaucoup plus longues que sur voies TGV (Paris-Brest Quimper - La Rochelle - Milan) Le tronçon Limoges - St Sébastien serait un moignon !

— L'impact psychologique pourrait être plus conséquent qu'on l'imagine à la condition que, au moins, le trajet La Souterraine - Paris soit un petit peu plus bref ou peut-être plus étoffé que le précédent d'aujourd'hui.

2^e Je crois que devant le choix qui leur est imposé, les responsables politiques de notre région doivent inclure un volet que je baptiserais "accessibilité financière au projet" dont le but serait de rendre compatible pour les personnes le coût financier d'accès aux nouvelles conditions physiques de transport avec les moyens dont elles disposent.

Je m'explique :

L'on sait que la SNCF détermine elle-même ce qui elle appelle "la distance tarifaire" d'un lieu à un autre, ceu ou mieux de ses intérêts et parfois au sensiblement détriment de la réalité géographique (ex PARIS-LYON toujours tarifié sur la base

de l'ancienne ligne de 512 Km qui passait par Dijon.)

De plus, tous les TGV à horaires commodes vont à supplément.

Enfin, l'offre de places à tarifs réduits est totalement opaque (en particulier les cartes SÉNIOR.) Il faut exiger une complète transparence et négocier les contingents.

En résumé, j'ai peur que ce bel outil de modernité conçu pour l'essentiel pour un public aisé ou voyageant aux frais de son institution d'appartenance ne soit, par ses conditions financières d'accès, largement inadapté à une fraction importante du public de notre région en particulier de la partie rurale de celle-ci.

C'est dire que cette question des conditions d'accès financières des personnes à ce projet doit faire partie intégrante de l'actuel débat sur la faisabilité du projet. Cette faisabilité ne pouvant être envisagée sous son aspect technique ou de tracé seulement.

Du coup, Réseau Ferri de France n'est pas le bon interlocuteur par rapport à cet indispensable élargissement de la réflexion qui doit devenir une négociation avec l'Etat, après définition du Cahier des charges tarifaire par la Région.

Pour ouvrir une telle négociation et légitimer une telle demande, la Région pourrait utilement chercher à forger un concept nouveau rendant à mixer les conditions économiques et tarifaires post-Hub (^{Briare}~~Limoges~~-Orléans ou Limoges - La Souterraine - St Sébastien par ex.) et prié-Hub (Poitiers - Limoges) pour en faire un continuum en tant que produit de transport permettant ainsi à la région de se prévaloir de sa compétence juridique en matière de transport pour ouvrir une négociation avec l'Etat ^{et la} SNCF sur la base de leur commune co-responsabilité de la définition des conditions collectives de transport du territoire Poitiers - Villes Terminales.

Si une telle idée était également reprise par d'autres régions cela

pouvoir peut-être modifier les rapports de force dans les négociations puisque le TGV national aurait statut de transport régional au delà des chaque Hub.

Bien évidemment, cette question des conditions tarifaires d'accès doit faire l'objet de demandes de subventions européennes au titre des régions.

M. Bounhmann

P.S. Comme je suis un dysmorphe en matière d'informatiche j'en suis réduit à vous demander pardon de vous avoir obligé de lire un propos manuscrit !